

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015

série Catamaran espoirs

Article 1 : Calendrier des épreuves d'automne toutes séries

- Epreuves de bassin pour le 06 : 12 octobre 5B Cannes Jeunesse, 1 novembre 5B Mandelieu et 7 décembre 5B Roquebrune Cap Martin.
- Epreuves de bassin pour le 83 et le 13 : 12 octobre St-Croix du Verdon, 23 novembre 5B Bormes les Mimosas, 14 décembre 5B Sablettes.
- Epreuves de bassin pour le 04 : 21 septembre 5B Bauduen, 5 octobre 5B St-Croix et 12 octobre 5B Bauduen.

Les coureurs devront courir dans leur bassin pour être classés. Les coureurs des départements 05, 84 doivent choisir un des départements proposant des épreuves.

Le nombre d'épreuves de bassin (période automne/hiver) pris en compte pour le classement du championnat PACA « Espoirs » devra être identique aux autres départements pour tous les coureurs. Dans le cas contraire, le choix de l'épreuve à conserver sera la ou les épreuves ayant le plus grand nombre de classés.

Article 2 : Championnat PACA et Sélectives au Championnat de France Espoirs Glisse (CFEG)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA. L'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur.

Chpt PACA 1 : Grade 4, Critérium de la Méditerranée La Pelle (31 octobre au 2 novembre 2014) **ou**
Grade 3, Championnat de France Hobie 16 Classic La Pelle (29 octobre au 2 novembre 2014)

Chpt PACA 2 : Grade 5B, pour le 06, Hobie Racing School (16 novembre 2014)
pour le 83, 13 et 04, Bormes (23 novembre 2014)

Chpt PACA 3 et SLF 1 : Grade 5A, Bandol (7/8 février 2015)

Chpt PACA 4 et SLF 2 : Grade 5A, Cannes Jeunesse (7/8 mars 2015)

Chpt PACA 5 et SLF3 : Grade 5A, Sablettes (11/12 avril 2015)

Chpt PACA 6 et SLF4 : Grade 5A, Bormes les Mimosas (9/10 mai 2015)

Finale PACA et SLF 5 : Grade 5A, Cannes (30/31 mai 2015)

Article 3 : Modalités de sélection au CFEG

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015

série Catamaran espoirs

Les sélections au Championnat de France Espoirs Glisse sont ouvertes du 6 février au 31 mai inclus. Elles se feront par le biais du classement général des sélectives PACA. Une épreuve parmi les cinq devra être retirée. La répartition des sélectionnés sera établie en janvier (après la publication des quotas par la FFVoile).

Article 4 : Validation et classement :

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 4 courses et 2 épreuves à partir de 7.

Cas des changements de clubs en début de saison : un coureur pourra courir les épreuves de bassin de son nouveau club même s'il est encore licencié dans un club appartenant à un autre bassin.

Article 6 : Equipes régionales (stages et régates):

Des stages et des épreuves seront programmés dans la saison en fonction du niveau des coureurs.

- Stage Espoirs « habitable » : 17 et 18 janvier 2015 (flotte collective 7.5 à au CREPS d'Antibes)

30 coureurs issus des catégories espoirs (Windsurf, Catamaran, dériveur, skiff) seront retenus à ce stage

Objectifs : découverte d'une autre activité autour de la navigation en équipage, formation aux règles de course à la voile, autour du match-racing et de la course en flotte.

- Stage régional de Cannes Jeunesse (3 au 6 mars 2015) et de Bormes les Mimosas (5 au 8 mai 2015 mai) :

Ces stages sont ouverts à tous les coureurs des séries minimales et espoirs (Flotte co, SL15.5 et 16 pieds) participants au Championnat régional.

- Stage préparatoire au Championnats de France :

Fortement conseillé pour l'ensemble des coureurs sélectionnés au CFM et CFEG :

Pour les Espoirs du 13 au 15 août, à Martigues

Articles 7 : Stages nationaux repérage et détection FFVoile :

Comme chaque année, la ligue proposera au mois de mai des coureurs aux stages nationaux FFVoile du mois de juillet (ENVSQ Quiberon) :

- Stage détection Espoirs : ouvert aux coureurs de 15 ans (2000)

ANNEXE règlement sportif PACA 2014/2015

série Catamaran espoirs

Articles 8 : Encadrement des épreuves et des stages :

Tous les stages régionaux programmés seront encadrés par des entraîneurs missionnés par la Ligue de voile PACA ou les Comités Départementaux de Voile.

Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

Articles 9 : délégués départementaux :

Pour le 06 : Gaby Penn

Pour le 83 : Benoit Fournier

Pour le 13 : Bernard Claveries

Pour la région PACA : Jean Pierre Hilliard et Richard Demeo

Richard Demeo
Conseiller Technique Sportif
Ligue PACA de Voile

Jean Pierre Hilliard
Délégué de ligue PACA